Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 532

Artikel: Fortune des rentiers : le camouflage scientifique
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022254

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Fortune des rentiers: le camouflage scientifique

On n'a pas fini d'en parler: l'enquête menée sur mandat du Fonds national pour la recherche scientifique par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne ne manquera pas d'alimenter des polémiques supplémentaires ces prochains mois.
Il y a du reste gros à parier que plus les interprétations de ces colonnes de chiffres se multiplieront, et plus le public aura de la peine à se faire une idée de la situation réelle de la répartition des revenus et de la fortune dans notre pays, puisque c'est de cela qu'il est question, et plus précisément des ressources de ces «rentiers» dont on parle tant, soudain.
Avant de vous donner des critères d'appréciation sérieux sur le travail des chercheurs bernois, nous publions, cette semaine, quelques notes qui devraient au moins montrer combien un diagnostic sérieux et fondé est délicat.

Vous en êtes peut-être resté à l'avis propagé par la très respectable SDES, Société pour le développement de l'économie suisse, qui trouva aussitôt, comme de juste, des échos puissants du côté du patronat.

Voici ce que la SDES écrivait (bulletin du 16.10.1979), entre autres, en octobre dernier, à peine le débat ouvert par la publication d'une première tranche de statistiques. Nous citons:
«(...) Du point de vue de la méthode, l'échantillon est irréprochable. Il est représentatif de l'ensemble de la population de nationalité suisse (...) On ne saurait mettre en doute le sérieux de l'enquête».
Conclusion: «On est frappé par le fait que dans toutes les catégories étudiées, un grand nombre de cas se situe près de la moyenne générale (...) Tout cela dénote un degré d'équilibre remarquable, si on ne prend pas pour critère l'égalitarisme le plus extrême (...) L'affirmation selon laquelle un petit nombre de personnes toucherait d'immenses revenus tandis que la majorité de la population serait obligée de tirer le diable par la queue est donc tout à fait contraire à la réalité».

«Domaine Public» ne met pas en doute (voir aussi DP 514 du 20.9.1979) le sérieux de l'échantillonnage.
Mais les chiffres publiés autorisent-ils vraiment l'optimisme musclé de la SDES?
Nous reviendrons, vous pouvez y compter, sur la question des *revenus*. Pour l'instant, attardons-nous sur l'exercice tenté, dans le cadre de la même analyse, sur la *fortune* en Suisse. L'institut de sociologie en question présente le tableau suivant:

Classes de fortune (en francs)	*Suisses de 19 ans et plus (en %)*	*Rentiers (en %)*
Pas de fortune	18.4	10.8
Dettes	2.3	0.1
Jusqu'à 10 000	14.4	7.5
10 001 - 20 000	10.8	7.2
20 001 - 30 000	7.7	6.7
30 001 - 40 000	5.4	5.0
40 001 - 50 000	4.6	5.5
50 001 - 75 000	8.9	10.6
75 001 - 100 000	6.0	8.3
100 001 - 150 000	7.9	11.4
150 001 - 200 000	4.1	6.8
200 001 - 500 000	6.7	12.6
500 001 - 999 999	1.4	4.3
1 000 000 et plus	1.4	3.1
Total	100.0	100.0

Voilà des données qui permettent les extrapolations les plus lénifiantes... au moins si le but final est de rassurer les populations et d'ouvrir finalement la voie à un démantèlement sur notre système de sécurité sociale.
En clair (!), ces chiffres «démontrent» que un Suisse sur cinq n'a pas de fortune, ou peut avoir des dettes, que un Suisse sur deux a une fortune inférieure à fr. 75 000.—, que un contribuable suisse sur quatre dispose d'une fortune comprise entre fr. 75 000.— et fr. 500 000.—, que moins de 3% au total disposent d'une fortune supérieure à fr. 500 000.—.

Chez les «rentiers», un sur dix n'a pas de fortune, deux sur cinq une fortune entre zéro et fr. 75 000.—, la même proportion une fortune comprise entre fr. 75 000.— et fr. 500 000.— (7,5% des rentiers ont une fortune supérieure à fr. 500 000.—).

Bref, ce tableau bien compris de la population helvétique sous-entend que sur le plan social, il y a d'autres choses plus urgentes à entreprendre que la lutte contre les privilèges de fortune!
Sur la lancée de telles statistiques on y va naturellement de l'exercice qui consiste à situer le fameux «Suisse moyen» ou «rentier moyen»; et ce constat: la moyenne de la fortune est de fr. 92 000.— pour les Suisses (fr. 116 000.— pour ceux et celles qui disposent effectivement d'une fortune) et de fr. 190 000.— pour les rentiers (fr. 213 000.—).

LES MOYENNES HYPOCRITES

Cela dit, revenons sur terre, tout de même! Et tout d'abord une première rectification immédiate qui remet ces fameuses «moyennes» à leur juste place: la médiane, la limite qui partage la population considérée dans ces statistiques en deux groupes égaux, se situe elle, pour les Suisses à environ fr. 25 000.— et pour les rentiers seuls à fr. 67 000.—.
Mais ce n'est pas tout! Il y a quelque hypocrisie, pour ne pas dire davantage, à ne considérer les Suisses et les rentiers que sous l'angle du pourcentage de contribuables, l'important est bien sûr de calculer en pourcentages de la fortune totale quel est le poids de chaque catégorie considérée. Et là, les inégalités apparaissent sans qu'il soit nécessaire de commenter longuement les chiffres.

Jugez-en plutôt par ce nouveau tableau où nous redonnons les mêmes chiffres que tout à l'heure, mais complétés par les pourcentages de la fortune totale:

Classes de fortune (en francs)	*Suisses de 19 ans et plus (en %)*		*Rentiers (%)*	
	Contribuables	*Fortune*	*Contribuables*	*Fortune*
Pas de fortune	18.4	—	10.8	—
Dettes	2.3	—	0.1	—
Jusqu'à 10 000	14.4	*0.8*	7.5	*0.2*
10 001 - 20 000	10.8	*1.8*	7.2	*0.6*
20 001 - 30 000	7.7	*2.1*	6.7	*0.9*
30 001 - 40 000	5.4	*2.1*	5.0	*0.9*
40 001 - 50 000	4.6	*2.2*	5.5	*1.3*
50 001 - 75 000	8.9	*6.0*	10.6	*3.5*
75 001 - 100 000	6.0	*5.7*	8.3	*3.8*
100 001 - 150 000	7.9	*10.7*	11.4	*7.5*
150 001 - 200 000	4.1	*7.8*	6.8	*6.2*
200 001 - 500 000	6.7	*25.4*	12.6	*23.2*
500 001 - 999 999	1.4	*11.4*	4.3	*17.0*
1 000 000 et plus	1.4	*24.0*	3.1	*34.9*
Total	100.0	*100.0*	100.0	*100.0*

Alors là, tout change en effet! Pas besoin d'un long examen, par exemple, pour noter que 1,4% des Suisses disposent de ... un quart de l'ensemble de la fortune, que 3,1% des rentiers disposent d'un tiers de la fortune détenue par les rentiers. C'est donc tout le paysage helvétique qui, sous l'angle considéré, change de couleur!

Pour mieux faire ressortir les disparités, regroupons les catégories (deux remarques: nous avons choisi la limite de fr. 75 000.— parce qu'elle est très proche de la «médiane» déterminée pour les rentiers; toujours pour les rentiers, le total des pourcentages de contribuables, d'après les données de l'enquête publiée, se monte à 99,9% exactement).

Classes de fortune	*Suisses 19 ans et plus en %*		*Rentiers %*	
	Contrib.	*Fortune*	*Contrib.*	*Fortune*
Rien, ou dettes	20,7	—	10,9	—
0 à 75 000	51,8	15,0	42,5	7,4
75 à 500 000	24,7	49,6	39,1	40,7
500 000 et +	2,8	35,4	7,4	51,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour plus de précisions, sachez que «grosso modo», deux contribuables suisses sur cinq disposent de moins de un dixième de la fortune, un tiers de plus de la moitié, un sur cinq n'ayant rien...

Chez les rentiers, pour un sur dix qui n'a aucune fortune, un tiers dispose de 4% environ du tout. Et ainsi de suite, on vous épargne d'autres chiffres!

EN SUISSE ET AILLEURS

La première question qui se pose: il est vraisemblable que les moyennes de revenus et de fortunes en Suisse sont plus élevées que dans d'autres pays, mais les inégalités sont-elles ailleurs aussi importantes, notamment chez les rentiers?

* * *

Restons-en là pour l'instant. L'Institut de sociologie bernois se doit de donner de plus amples précisions; mais il semble d'ores et déjà acquis qu'il est impossible de prétendre que les écarts sont faibles... même si on ne prend pas pour critère «l'égalitarisme le plus extrême».

COMMUNICATION

Le petit écran hors programme

Vous est-il déjà arrivé de suivre, sur «Antenne 2», le «Magazine Télé Texte» diffusé certains matins à 10 h. 30 (parfois à 11 h. 30)? Voilà une expérience que vous pourriez tenter pour vous faire une idée du «Vidéotex» que les PTT expérimentent chez nous depuis quelques semaines: les pages du programme expérimental de la Télé-Diffusion de France sont riches d'enseignements sur les possibilités d'utilisation de votre petit écran dans les prochaines années.

D'autres pays procèdent bien sûr eux aussi à de telles expérimentations et les diffusent régulièrement. Ailleurs, dans le Royaume-Uni, par exemple, cette étape est déjà révolue: les téléspectateurs peuvent maintenant s'abonner à un programme complet.

Pour revenir aux essais français, pas question de choix pour l'instant! Vous devez ingurgiter le programme qui vous est offert sans modification ni «tri».

Par exemple, l'émission du mardi 22 janvier: au total 46 pages, dont huit d'informations en bref, à propos de l'actualité politique, détaillant la météo, livrant des informations pratiques pour votre «marché» (en conclusion: «dans votre panier, des légumes et des fruits de saison; ne désespérez pas: le printemps approche!»); les pages 25 à 27: des renseignements destinés aux consommateurs «militants», deux pages de sommaire du «Journal officiel», une série diffusée par Inter-Service sur la copropriété d'immeubles; et pour terminer, quelques pages consacrées à des informations spécialement destinées aux télespectateurs.

Bref, les médias de l'avenir sont déjà sur le banc d'essai. Même sous nos latitudes. Quelle prise aurons-nous sur eux?